

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

---

MINISTERE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

---

INSTITUT DE RECHERCHE  
POUR LES HUILES ET OLEAGINEUX

---

DOSSIER DE FAISABILITE  
DE LA MISE EN VALEUR  
DES MARAIS DE LA N'GUECHIE

Tome I : Généralités

STATION DE LA ME

---

JUIN 1987

## SOMMAIRE

	Introduction	- 2 -
I	Définition du projet-finalité	- 2 -
II	Données physiques du projet de la forêt marécageuse de la N'GUECHIE	- 24 -
III	Données humaines du projet analyse socio-économique du village d'AHOUTOUE	- 40 -
IV	Eléments d'infrastructures existantes	- 53 -
V	Structures du projet	- 63 -
VI	Aspects commerciaux	- 75 -

Page 11 -> Résultats expérimentaux de  
production.

I N T R O D U C T I O N

Il y a 65 ans, la station de la *ME* a été créée pour entreprendre des recherches sur le Palmier à huile en Côte d'Ivoire. Ce n'est qu'à partir de 1956, qu'elle a acquis une notoriété mondiale dont elle ne s'est plus jamais départie.

En 1958, le Gouvernement de la Côte d'Ivoire a pris conscience des importants résultats obtenus en matière de Palmier à Huile dans le cadre de son programme de diversification des cultures; il a, dès lors, initié de 1960 à 1978 un plan Palmier à Huile.

Aujourd'hui, le verger de Palmier à Huile en Côte d'Ivoire occupe une superficie de plus de 110 000 hectares entièrement plantés avec des palmiers sélectionnés en provenance de la station de la *ME* et de la plantation "*ROBERT-MICHAUX*".

Parallèlement, la station de la *ME* s'est considérablement développée. Grâce à des financements du Fond d'Aide et de Coopération (FAC) ou à des prêts de la Caisse Centrale de Coopération Economique (CCCE), elle a pu mettre en place de vastes tests de géniteurs et les champs généalogiques qui leur correspondaient. Elle peut répondre aujourd'hui aux besoins en matériel végétal sélectionné de la Côte d'Ivoire, et conserve une avance d'une quinzaine d'année en Amélioration. La superficie de sa palmeraie est maintenant de 1 400 hectares.

L'importance des superficies devant être consacrées aux recherches sur le Palmier à Huile est la conséquence de deux facteurs :

- 1 - Le Palmier à Huile est planté à la densité de 143 arbres par hectare. Ce petit nombre d'arbres nécessite pour chaque expérience, pour les champs généalogiques et les tests de géniteurs, de très grandes surfaces.
  
- 2 - Le Palmier à Huile est une plante pérenne et pour chaque génération, il faut 15 à 20 ans d'études avant d'obtenir les résultats définitifs. La sélection est donc très longue et pour en améliorer le rythme, deux techniques très élaborées utilisant l'une, l'activité respiratoire des mitochondries, l'autre, la multiplication par culture "in vitro" ont été développées. Dans un bref avenir, les résultats de la sélection seront ainsi beaucoup plus rapidement vulgarisés.

La station de la ME a réuni sur son terroir au cours des trente dernières années une collection unique au monde tant en ce qui concerne le palmier africain *Elaeis guineensis*, que le palmier américain *Elaeis melanococca*. En 1979 et 1986, des missions d'éminents spécialistes Français en Amélioration des Plantes ont étudié avec les spécialistes de L'I.R.H.O. les orientations nouvelles à donner à la sélection et ont élaboré un programme tenant compte des options retenues.

La réalisation de ce programme est absolument indispensable pour obtenir de nouveaux progrès en Amélioration, elle demande la plantation de près de 1 500 hectares d'ici une dizaine d'années.

La Côte d'Ivoire, par ailleurs, après une pause de quelques années a repris à partir de 1983 ses programmes de plantation. Une partie importante du verger sera certes replantée, mais les besoins en huile de la Côte d'Ivoire croissent à un rythme important de 3 à 6 % par an depuis 20 ans.

La dégradation du climat diminue sensiblement la rentabilité de certaines plantations du centre de la Basse Côte, plantations établies sur sables tertiaires avec notamment un antécédent de savanes. D'autres solutions sont à envisager et il est donc nécessaire de trouver de nouvelles zones favorables. L'étude des hydrosols, leur mise en valeur et le comportement du Palmier à Huile tant sur tourbes que sur gley est un problème agronomique qui, une fois résolu, peut apporter une importante contribution à l'extension du Palmier à Huile en Basse Côte d'Ivoire.

Enfin au moment où la Côte d'Ivoire reprend conscience de l'importance du Palmier à Huile pour son économie, il paraît nécessaire de repenser totalement le problème posé par les plantations villageoises. Il faut éviter soigneusement les erreurs du passé qui doivent servir de leçon lors de l'élaboration des nouveaux plans.

Un soin très attentif doit être apporté au choix des superficies à consacrer au Palmier à Huile, à celui des planteurs, à leur formation, à leur suivi permanent par un encadrement efficace et à la fixation de prix justes et rémunérateurs, au transport des produits sur les usines.

Tous ces problèmes très peu étudiés par la station de la *ME* jusqu'en 1980, sont autant de thèmes de recherches qui ont été abordés en fonction de leur acuité. Une stratégie a donc été conçue et il reste maintenant à l'affiner et à l'améliorer dans le cadre d'actions concrètes de développement qui ont été démarrées dès 1984 dans 3 villages. Les premiers résultats semblent confirmer le bien-fondé des options prises.

En conclusion, la station de la *ME* désire, en réalisant le projet d'Aménagement de la *N'GUECHIE*, apporter une contribution importante non seulement à ses propres programmes de recherches, en Amélioration et en Agronomie, mais aussi à la vulgarisation des résultats de ses recherches en milieu villageois. Il est indispensable qu'elle puisse prouver qu'il est possible à des planteurs ou des groupes de planteurs d'obtenir une productivité peu différente de celle des stations de recherches.

C A D R E      D U      P R O J E T



## Chapitre I

### Définition du projet

---

Finalité

---

## Sommaire

Recherche en agronomie et en  
amélioration

Installation de groupements à  
vocation coopérative de jeunes  
agriculteurs

L'huilerie de palme

11

Le projet de la *N'GUECHIE* est une opération de Recherche-Développement qui concerne la création de 2.000 hectares de palmeraie sur des sols hydromorphes.

Jusqu'à ce jour, les plantations de Palmier à Huile de Côte d'Ivoire ont toutes été réalisées sur les sols ferrallitiques issus de sables tertiaires ou sur socle ancien.

Il devient de plus en plus difficile de trouver des superficies importantes d'un seul tenant avec des conditions climatiques convenables. C'est pourquoi la station de la *ME* a entrepris des travaux de recherches sur les possibilités offertes par les tourbes et les sols à gley pour le développement du Palmier à Huile. De 1972 à 1986, 200 hectares ont été plantés. Une première expérience réalisée en 1973 sur sols tourbeux a permis de montrer que l'on pouvait obtenir régulièrement 20 T de régimes par hectare et par an au lieu de 16 T dans le cadre du schéma classique de 16 tonnes /ha/an sur sable tertiaire avec un déficit hydrique moyen annuel de 250 mm.

De même, le matériel végétal issu des mêmes croisements du deuxième cycle de sélection récurrente réciproque planté en 1982, a présenté sur tourbe un gain de précocité d'un an pour l'entrée en récolte. 4 ans et demi après la plantation, on avait récolté 33,6 T sur tourbes contre 10,8 T sur sables tertiaires. Les taux d'extraction d'Huile de Palme sont les mêmes sur les 2 situations et supérieurs à 23 %.

Ces résultats encourageants et la présence près de la station d'une zone marécageuse de près de 5 000 hectares rendent possible la présentation de ce projet qui comporte un volet consacré à la poursuite des recherches en Amélioration et en Agronomie, un volet pour l'insertion des jeunes déscolarisés ayant reçu une formation agricole pendant 2 ans, dans un bloc villageois de 1 000 hectares, et en dernier lieu un volet technologique comportant la création d'une Huilerie de Palme ayant une capacité de traitement de 15 tonnes de régimes par heure, extensible à 25 T.

Le projet comporte aussi l'association Palmier Bananier plantain les 6 premières années suivant la mise en place du palmier.

#### RECHERCHES EN AGRONOMIE ET EN AMELIORATION

La plantation de la *N'GUECHIE*, aussi bien pour son bloc Recherche que pour son bloc coopératif bénéficiera de l'expérience acquise sur les sols identiques de la station de la *ME* notamment en ce qui concerne les sols à tourbes et les sols à gleys.

Les premières conclusions ont fait ressortir :

1 - La nécessité de maintenir à tout instant la nappe phréatique entre 30 et 60 cm de profondeur.

2 - L'obligation de faire des apports d'engrais beaucoup plus importants que sur les autres types de sols de Côte d'Ivoire et de procéder à des applications fractionnées. Un premier barème spécifique a été conçu.

Il est difficile de mener des cultures vivrières associées telles que l'arachide (variétés mal adaptées), le gombo (intéressante mais avec danger de fusariose), le maïs (prix de revient excessif et pouvant abriter un vecteur de la pourriture sèche du palmier), le riz (mêmes remarques plus envahissement du sol par des *cypé-racées*) ; le choix a donc porté sur le bananier plantain dont on connaît la réussite dans les plantations du *NIEKI* avec la banane poyo et dont la multiplication par vitroplant permet de se prémunir durant plusieurs cycles contre les *Nématodes* et les *Charançons*, principaux ravageurs en Côte d'Ivoire.

4 - En culture pure, le gombo peut constituer une spéculation intéressante, dans le cadre de la *N'GUECHIE*, une superficie de 10 ha pourra y être consacrée.

?

Dans la *N'GUECHIE*, il est prévu de consacrer au développement des Recherches de la station de la *ME* 1 000 hectares pour l'étude complète des sols et de leur intérêt pour le Palmier à Huile pour la poursuite de l'amélioration et pour l'expérimentation du bananier plantain.

En Agronomie, les recherches porteront sur 100 ha et seront consacrées :

- à l'aménagement technique de la zone marécageuse du projet et à la programmation de tous les ouvrages nécessaires à une bonne gestion de la nappe
- à la maîtrise des problèmes de l'eau : suivi de la nappe phréatique, irrigation, drainage.

• au maintien de la fertilité minérale et organique des sols:

- sols tourbeux à nappe
- sols humiques à gleys
- sols hydromorphes minéraux sur alluvions argileuses
- sols hydromorphes minéraux sur alluvions sableuses.

• à l'étude des techniques culturales à adopter pour l'exploitation du Palmier à Huile sur ces sols afin de réduire les coûts de production.

• enfin, à l'étude d'une culture de bananier plantain en intercalaire pendant les 6 années qui suivent la plantation du Palmier à Huile.

En Amélioration des plantes, la présence de la *fusariose* de plus en plus fréquente sur la station de la *ME*, réduit les possibilités de mise en place des tests nécessaires à la poursuite de son programme général d'Amélioration ; seuls les tests de géniteurs faisant intervenir des lignées tolérantes à la *fusariose* peuvent être programmés, cela pourra amener inéluctablement une réduction de la variabilité génétique du matériel. Il faut donc trouver de nouvelles terres vierges pour continuer le programme général d'Amélioration du Palmier à Huile, en attendant que des techniques de prémunition contre la *fusariose* puissent être mises au point.

Des orientations nouvelles ont été définies en 1981 puis en 1986 et les principes suivants ont été

fin de la réalisation du 2ème cycle de sélection récurrente réciproque (S R R) sur le Palmier à Huile africain et début de la mise en place du 3ème cycle de S R R. Cette opération nécessiterait environ 800 hectares pour tester 50 hybrides différents, mais se trouve réduite à 400 hectares grâce à l'utilisation du test mitochondrial. Le 3ème cycle consiste en la recombinaison des origines entre elles, ce qui demandera deux générations (20 ans) et paraît être la seule solution pour dépasser 5 tonnes d'huile à l'hectare par voie sexuée.

poursuite du programme de F 2 à partir de croisements à caractéristiques complémentaires pour déceler des arbres d'élite en vue de leur clonage sur 75 hectares de plantation.

testage des clones issus du laboratoire de multiplication végétative qui sont produits au rythme de 40 par an. 300 hectares sont retenus pour cette opération.

poursuite de la sélection "croissance lente" en introduisant certains gènes de nanisme existant dans *E. guineensis* (*Dwarf de POBE* et *Deli Dumpy*), et de la sélection "facilité de récolte". Exploitation par clone sur 75 hectares.

Le projet comportera aussi dans le cadre de son volet "Recherche", l'introduction et l'observation de plantes cultivées ou non dans d'autres pays, mais pouvant déboucher sur un marché actuellement inexistant en Côte d'Ivoire. On pourra s'intéresser notamment à l'Euterpe, palmacée du Brésil, qui fait l'objet dans ce pays d'une collecte pour la préparation du "coeur de palmier".

La culture d'autres espèces végétales peut être envisagée : leurs débouchés intéressent non seulement l'alimentation humaine (recherche sur l'aubergine par exemple), mais aussi les industries pharmaceutiques ou chimiques (plantes riches en roténone par exemple).

On pourra consacrer au titre du bloc "Recherche" une cinquantaine d'hectares à cette expérimentation dès que le projet sera suffisamment avancé.

Enfin et ce n'est pas là le moindre intérêt du projet Recherche, la mise en valeur de l'exploitation des 1 000 hectares pour la recherche procureront un emploi à 225 travailleurs, et fera vivre près de 1 000 personnes.



enfin pour la première fois, on pourra étudier l'association Bananier plantain -Palmier sur des superficies importantes et de nombreux essais pourront être initiés pour mieux connaître le comportement et les besoins respectifs des 2 plantes dans le cadre de cette association.

poursuite du programme de back-cross des F2 de l'hybride *E. melanococca* x *E. guineensis*, suivi d'une multiplication des individus exceptionnels par culture "in vitro". 50 hectares sont prévus.

Ainsi en matière de Recherches, les retombées de l'exploitation du bloc 1 000 hectares de la *N'GUECHIE* seront considérables, par l'acquis de connaissances concernant la mise en valeur et l'exploitation du Palmier à Huile sur hydrosols, par les possibilités offertes au développement du programme d'Amélioration, et aussi par les possibilités de financement qu'il offrira à la station quand son exploitation deviendra rentable.

En outre, ces recherches sont particulièrement intéressantes à entreprendre lorsque l'on sait qu'il y a en Basse Côte d'Ivoire plus de 100 000 hectares de marais. Leur mise en valeur peut assurer à de nombreux planteurs une production avec des rendements très élevés, avec l'avantage inestimable d'être beaucoup moins dépendants des variations annuelles de la pluviosité.

INSTALLATIONS DE GROUPEMENTS A VOCATION COOPERATIF DE  
JEUNES AGRICULTEURS

La station de la *ME* a décidé en 1981 d'initier la formation agricole de jeunes déscolarisés. Dans des installations provisoires, des jeunes pendant 2 ans ont reçu une formation pratique et théorique : travail sur le terrain au même rythme et pendant la même durée qu'un ouvrier agricole puis le soir, cours d'une heure et demie.

De 1981 à 1984, plus de quarante jeunes ont été formés et sont maintenant répartis dans 3 G.V.C. à *BROFODOUME*, *AHOUE* et *AHOUTOUE* sans aucune aide extérieure autre qu'un financement de la station de la *ME*.

Le G.V.C. de *BROFODOUME*, créé le 10 janvier 1984 regroupe 14 jeunes agriculteurs de ce village. Il a été planté à ce jour 46 hectares et les premières plantations sur sable tertiaire sont entrées en production en février 1987. Les terres ont été soit données par le village, soit concédées par bail par des occupants. Le G.V.C. d'*AHOUE* a été créé en janvier 1985 ; il regroupe 11 coopérateurs qui avaient planté 19 hectares à fin 1986.

L'aboutissement de la formation donnée à la *ME* est l'insertion des jeunes dans un projet de développement avec un suivi permanent par des cadres de la station de la *ME*.

Dans cette optique et dans le cadre de la *N'GUE-CHIE*, il est proposé la création d'un bloc coopératif de 1 000 hectares composé de 10 G.V.C. comprenant

chacun 25 jeunes agriculteurs ayant reçu une formation agricole pendant 2 ans.

L'originalité de la formule retenue par la station de la *ME* réside dans la structure même de la coopérative qui sera expérimentée : travail collectif avec une gestion collégiale, formule traditionnelle utilisée pendant la période précoloniale. Cette formule devrait donner une sécurité plus grande pour les membres du G.V.C., pour l'encadrement et pour l'organisme de financement. En effet les partenaires du G.V.C. n'auront en face d'eux qu'une seule personne morale.

Chaque G.V.C. de 25 membres recevra une parcelle de 100 ha à mettre en valeur en Palmier à Huile. En pleine production, cette superficie doit assurer un revenu moyen de 80 000 F CFA par mois à chaque coopérateur pour 200 jours de travail.

Pour diminuer les charges et assurer un revenu suffisant au jeune planteur jusqu'à la 5ème année, des cultures de bananiers plantains sont prévues en intercalaire avec le Palmier à Huile. D'ores et déjà, on peut affirmer que cette association est intéressante à entreprendre et procurera aux jeunes agriculteurs un revenu important pendant les 5 premières années.

Pour la formation des jeunes, il est indispensable qu'un financement soit trouvé pour qu'un centre de formation soit créé à la *ME* pour deux promotions de 25 élèves. Il faudra également prévoir la mise à disposition pour ce centre de 2 éducateurs.

L'objectif retenu pour le bloc coopératif est d'installer chaque année un nouveau G.V.C. regroupant 25 jeunes agriculteurs pour 100 hectares mis en valeur. Les jeunes appartiendront aux villages environnants : *AHOUTOUE*, *GRAND ALEPE*, *MONTEZO* et *OGUEDOUME*. Les cadres originaires de la région, les notables des 5 familles *ATTIES*, les villageois auront eux-mêmes été sensibilisés à la formation des jeunes et seront étroitement associés au projet au sein d'un comité de parrainage des G.V.C. qui comportera en outre des représentants du Ministère de la Recherche Scientifique et des cadres de la station de la *ME*.

En définitive, le bloc coopératif doit permettre:

- d'expérimenter et d'affiner les options prises par la station de la *ME* en ce qui concerne l'insertion des jeunes ruraux dans le cadre d'une agriculture moderne.
- de démontrer que les résultats de la Recherche sont pratiquement intégralement transférables au Développement.
- d'assurer le renouveau agricole de plusieurs villages en procurant un travail rémunérateur à 250 jeunes agriculteurs.
- de mettre en valeur 1 000 ha de marais actuellement incultes.

## BANANIER PLANTAIN

Afin d'assurer aux volets Recherche et coopératif des ressources importantes pendant les 5 premières années, il est prévu sur la totalité des superficies de planter en intercalaire avec le palmier des lignes de bananiers plantains, issus de vitroplants.

Ainsi, 640 plants de bananiers sont prévus pour chaque hectare. 5 récoltes représentant 59,5 T de bananes seront réalisés.

L'association Bananier plantain - Palmier paraît très intéressante. Le bananier plantain, comme le palmier a une bonne croissance sur les sols hydromorphes bien drainés. Aucun insecte ou champignon ne sont communs à ces deux plantes et jusqu'à l'âge de 5 ans, celles-ci ne sont guère en compétition

## L'HUILERIE DE PALME

La création de 2 000 hectares de Palmier à Huile assurera la production de 42 000 tonnes de régimes en période de croisière, dès l'année 15 du projet.

On utilise dans le dossier de faisabilité l'huilerie de la ME pour les premières productions de la N'GUECHIE jusqu'à la fin de l'année 5 du projet, puis à partir de l'année 6 une nouvelle huilerie construite pendant les années 2 et 5 traitera la totalité des productions de la N'GUECHIE et de la ME. Elle devra traiter à terme plus de 66 000 T de régimes.

L'huilerie prévue aura une capacité de traitement de 15 tonnes de régimes par heure, extensible à 25 tonnes par heure . Son rendement sera de 23 % d'huile de palme et de 4,5 % de palmiste sur régime de palme.

Lorsque la réalisation du projet sera suffisamment avancée, on pourra adjoindre à la nouvelle huilerie, un atelier de recherches technologiques pour expérimenter et mettre au point des procédés simples de transformation. Ceux-ci devraient avoir pour objectif de vendre non plus de l'huile brute à la sortie de l'huilerie de palme, mais des produits semi-finis, tels que de l'huile décolorée et désodorisée, des acides gras saturés et insaturés etc...

De même, cet atelier pourrait poursuivre une expérimentation sur l'élimination et le piègeage des particules solides des effluents liquides actuels.

L'utilisation des effluents, boues liquides et boues solides, permettra d'adjoindre au projet un volet "Elevage". Dès à présent, les boues solides sont consommées à la ME de façon très satisfaisante par les bovins.

Les boues liquides demandent pour être utilisées, un séchage qui permette de réduire leur teneur en eau de 90 à 75 %.

Le devis de l'huilerie présenté dans le présent document a été fourni par la division technologie de l'IRHO-CIRAD.

En définitive, l'huilerie produira quand le projet sera entré en pleine production, 14 380 tonnes d'huile de palme et 2 880 tonnes de palmistes par an.

Chapitre II

Données physiques du projet  
de la  
forêt marécageuse  
de N'guéchié



## Sommaire

- 1 - Localisation
- 2 - Climat
- 3 - Méthode de prospection
- 4 - Pédologie
- 5 - Topographie
- 6 - Couvert végétal
- 7 - Hydrographie
- 8 - Conclusion

## 1 - Localisation

S'étendant sur 5 000 hectares, la forêt marécageuse de la *N'GUECHIE* se trouve au Nord-Est de *BINGERVILLE*, sur la rive Nord de la lagune *POTOU*. Les marais occupent un ancien delta de la rivière *ME*. Sur cet ensemble, environ 1 500 hectares appartiennent aux villages d'*AHOUTOUE*, *GRAND ALEPE* et *OGUEDOUME*, le reste est en forêt classée.

Elle s'étend entre 3° 40' et 3° 43' de longitude Ouest et entre 5° 22' et 5° 28' de latitude Nord. Ses limites naturelles sont constituées par la rivière *ME* à l'Ouest, la lagune *POTOU* au Sud et les plateaux de sables tertiaires au Nord et à l'Est.

Enfin, le poste kilométrique 30 de la route d'*ABOBO-GARE* à *ALEPE* est à 2 kilomètres de la forêt.

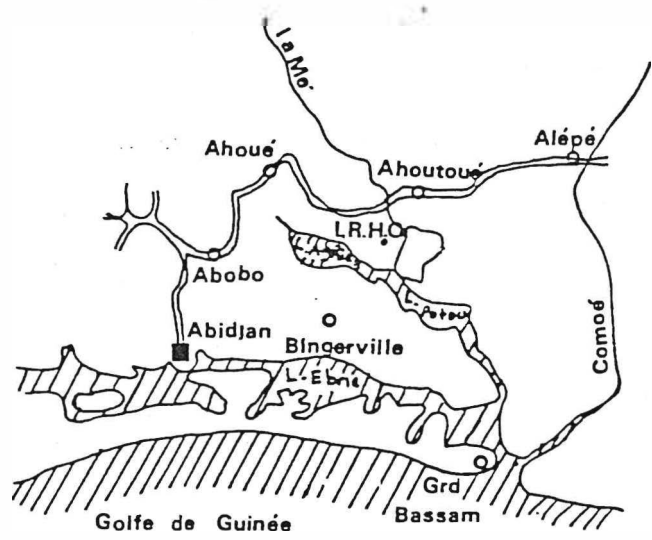
## 2 - Climat

Comme pour l'ensemble de la zone côtière, le climat est de type subéquatorial humide sous influence maritime.

Il est caractérisé par la succession de 4 périodes par cycle annuel :

- grande saison sèche de décembre à mars (*GSS*)
- grande saison des pluies d'avril à mi-juillet (*GSP*)
- petite saison sèche de mi-juillet à mi-septembre. (*PSS*)
- petite saison des pluies de mi-septembre à novembre (*PSP*).

Localisation de  
l'étude



zone prospectée: Marais de la N'guéchié

Au cours de la dernière décennie :

- la pluviosité annuelle moyenne est de 1 550 mm avec 240 mm en 455, 880 en *GSP*, 115 en *PSS* et 315 en *PSP*. L'amplitude inter-annuelle est de 1 000 à 2 300 mm.
- la température moyenne annuelle est de 26,2°C avec un maximum des températures moyennes mensuelles en mars avec 27,8°C et un minimum en août avec 24,4°C
- des températures minimales inférieures à 20°C pendant quelques jours peuvent être observées en période d'harmattan (avec brume sèche et vent sec du Nord).
- l'humidité moyenne annuelle est de 82, % avec un maximum de l'humidité moyenne mensuelle de 99 % et un minimum de 58,1 %.
- des humidités minimales inférieures à 60 % pendant quelques jours peuvent être observées en période d'harmattan.
- l'insolation annuelle est de 1791 heures, avec 200 heures en mars et avril (maxima) et 70 heures en août (minimum).

Si la productivité des palmeraies existantes en Côte d'Ivoire est limitée principalement par l'alimentation en eau, celle des plantations de la *N'GUECHIE* n'aura pas à souffrir du déficit hydrique, à condition que l'aménagement et le contrôle de la nappe soient bien conduits.

Bien que l'on observe un assèchement généralisé, du climat pour l'ensemble des pays africains, et en particulier en Côte d'Ivoire, ce qui se traduit par une diminution des réserves hydriques, on peut raisonnablement escompter que le projet de la *N'GUECHIE* ne sera affecté qu'à un degré moindre par cette évolution défavorable.

Inversement, l'aménagement de la zone retenue n'aura aucune influence notable sur les conditions climatiques locales. Il a été en effet montré qu'une palmeraie bien entretenue a un effet de couverture comparable à celui de l'ancienne forêt initiale.

### 3 - Prospection

Les études pédologiques, topographiques, hydrographiques et de la végétation nécessitent l'ouverture d'un réseau de layons :

- Deux layons de base ont été ouverts approximativement au centre du périmètre.

L1 : orientation Est-Ouest, origine à l'embouchure de la *N'GUECHIE*, jusqu'au pied du talus de de sables tertiaires (longueur : 5 000 m).

L2 : orientation Nord-Sud, origine au pied du plateau de sables tertiaires jusqu'à la lagune *POTOU* (longueur : 8 620 m) ; il coupe le layon L1 à 500 m de l'origine de L1.

- Des primaires espacés de 250 m orientés d'une part vers l'Est jusqu'au pied du plateau et d'autre part vers l'Ouest jusqu'à la rivière *ME* prennent leur origine sur le layon L2.
- Des layons intermédiaires orientés vers l'Ouest déterminent les points hauts du bourrelet de berge de la *ME*.

<u>Type de layons</u>	<u>Longueurs totales</u>
- de base	13 620 m
- primaires	149 690 m
- intermédiaires	44 625 m
- Total	207 935 m

#### 4 - Pédologie

L'étude pédologique consiste à prélever des échantillons de sols à l'aide d'une tarière, chaque 100 mètres sur les layons (soit 1 sondage pour 2,5 hectares en moyenne).

Des carottes sont prélevées entre 0 et 20, 20 et 40, 40 et 60, 60 et 80, 80 et 100 centimètres et conservées individuellement en sachets polyéthylène numérotés pour examen ultérieur.

Quelques fosses sont ouvertes pour décrire les profils pédologiques caractéristiques.

<u>Types de profils</u>	<u>Nombre de sondages</u>	<u>% dans la zone retenue</u>
Sols à tourbe	858	60
Sols à gley	495	20
Sols de berge	136	12
Sables tertiaires	97	8
Total	1 586	

La grande majorité des sols présents dans la zone, à l'exception de ceux situés sur la pente de sables tertiaires, appartiennent à la classe des sols hydromorphes.

Situés dans le bassin alluvial de la rivière *ME*, les sols se sont formés en condition d'inondations temporaire ou permanente en fonction de leur altitude, de leur éloignement de la rivière *ME* et du pied de colline où la nappe phréatique affleure.

Entre le pied de la colline et la rivière *ME*, on rencontre généralement parmi les groupes pédologiques *sensu stricto* décrits en annexe quatre unités de sols qui sont portées sur la carte pédologique.

Sols issus de Sables Tertiaires : sols minéraux appauvris à pseudogley sur colluvions sableuses.

Sols à tourbe : sol organique à tourbe dégradée, sol humifère à gley sur tourbe peu profonde.

Sols à gleys : sol peu humifère à gley d'ensemble.

Sols de berge : sol peu humifère à amphigley sur gley peu profond ou sur gley profond.

Dans l'annexe "Données physiques", figurent les généralités, les descriptions et schémas d'un profil, les résultats d'analyses physico-chimiques et commentaires de chacun des groupes pédologiques répertoriés.

## 5 - Topographie

L'étude topographique a été réalisée sur 122 km de layons seulement compte tenu du fait que la partie Sud de la zone est très plate et en dessous de la côte 1 m. Le levé topographique consiste à mettre en place des "stations" matérialisées par des piquets affleurants au sol, distantes de 25 mètres (sauf stations particulières plus proches lorsque des obstacles l'exigent), puis à procéder aux mesures à l'aide d'un niveau et de mires.

La cote 0 a été attribuée au niveau de la lagune à la date du 5 janvier 1983 (niveau d'étiage).

La partie Est de la plaine alluviale de la *ME* constituant la zone marécageuse de la *N'GUECHIE* se présente comme une cuvette ouverte sur la lagune *POTOU*.



Elle est bordée :

- à l'Ouest par le bourrelet de berge dont les cotes décroissent de l'amont vers l'aval de 4,5 m à moins de 1 m.
- au Nord et à l'Est par le pied de colline de Sables Tertiaires dont la cote moyenne est de 5,5 m.

L'axe de points bas est sensiblement parallèle au tracé moyen de la *ME* entre les cotes 2 et 0 m ; le long de cet axe il existe quelques dépressions de faible étendue dont la profondeur est de quelques dm.

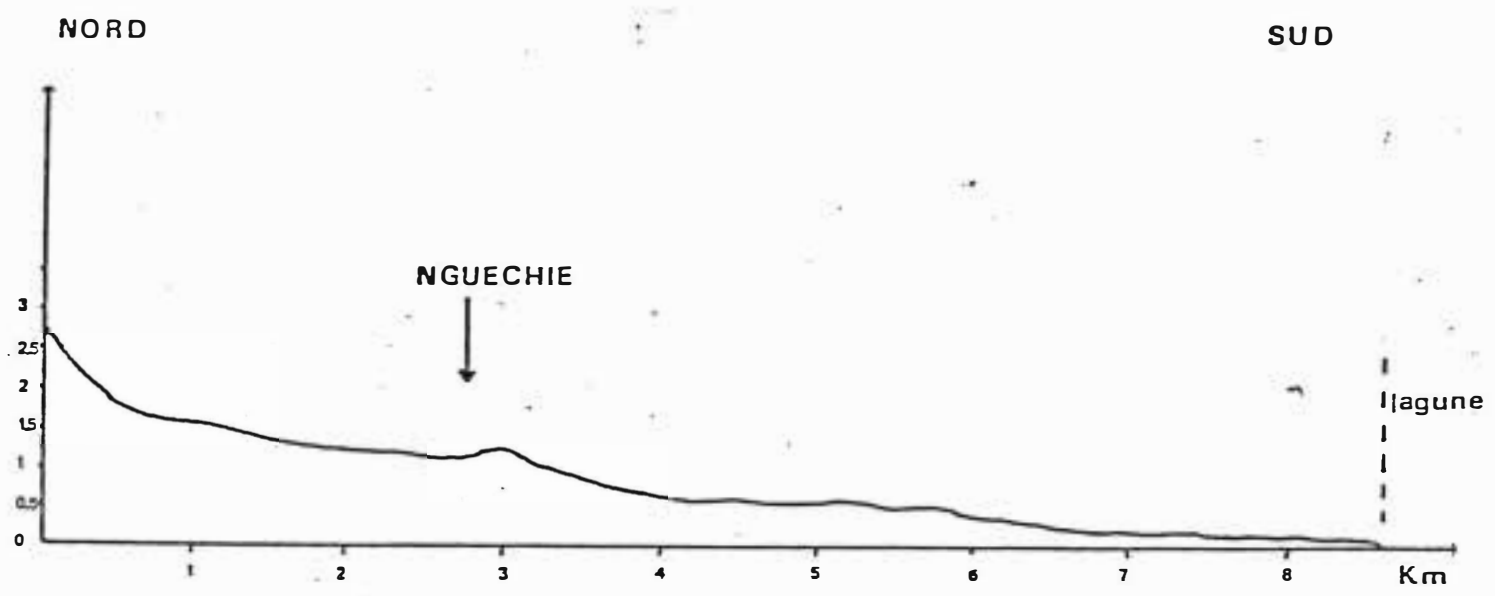
Il existe au sein de la zone des buttes témoins de faible étendue constituées par des Sables Tertiaires ou des lambeaux d'ancien bourrelet de berge dont la hauteur dépasse rarement 1 m.

Le périmètre retenu pour les plantations est généralement au dessus de la cote 1 m, pour des raisons de sécurité et de facilité d'aménagement.

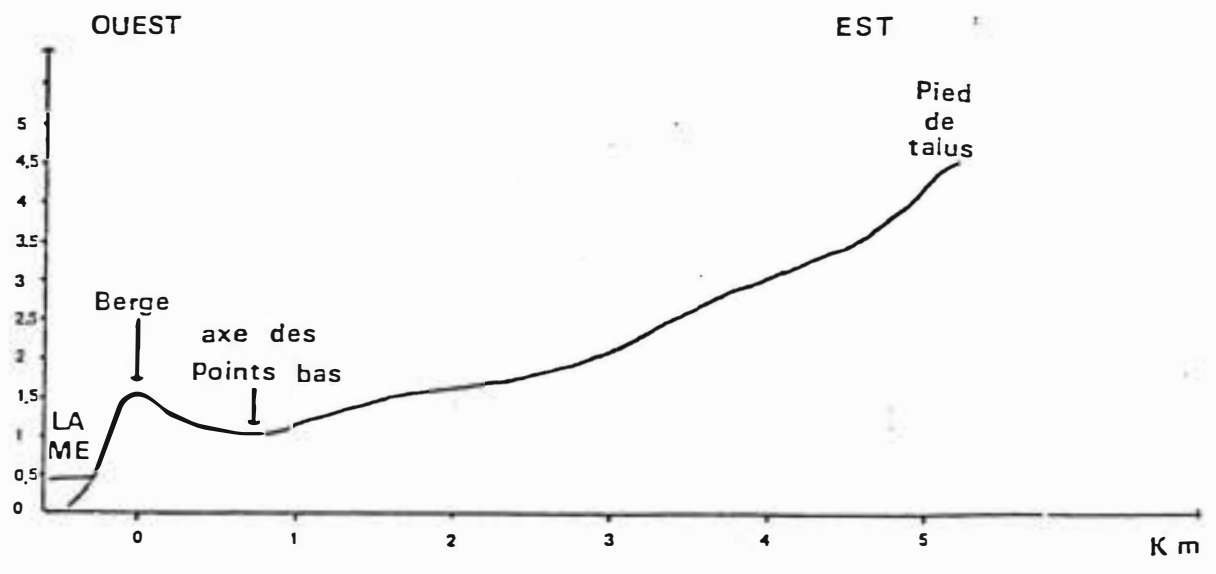
Les pentes dans le périmètre retenu se distribuent de la façon suivante :

Pente	< 1 o/oo	1 à 2 o/oo	> 2 o/oo
% de la surface	60	20	20

Les graphiques 1 et 2 donnent les profils topographiques le long des deux layons de base.



Graphique 1 : profil topographique du layon de base Nord-Sud



Graphique 2 : profil topographique du layon de base Est-Ouest

## 6 - Couvert végétal

L'étude du couvert végétal a été faite au cours d'un survol aérien et une visite sur le terrain effectuées par le CTFT en juillet 1981.

Le type dominant est la "forêt fermée sur sol marécageux".

Quelques défrichements clandestins apparaissent, en particulier le long de la rivière ME ou sur des buttes témoins dans le Sud de la zone.

Des peuplements denses de palmiers raphias sont observables le long des cours d'eau et des points bas.

Dans le secteur Est, il y a quelques taches réduites de forêt dégradée avec un recru de parasoliers.

Seuls les bourrelets de berge de la rivière ME présentent une flore arbustive intéressante pour l'exploitation. On y trouve l'Acajou de Bassam (*Khaya ivo-riensis*), l'Azobé (*Lophira alata*). Cette zone étant plantée en cacaoyers à la place du sous bois.

Dans la partie marécageuse, il n'y a guère d'essence d'intérêt commercial. Il s'agit d'espèces de zones inondables, envahissantes et formant un peuplement homogène.:

*Cerba pentandra* (fromager)

*Vacapa guineensis*

*Mitragyna ciliata* (Bahia)

*Authistena aubryamim* (Meuli)

etc...

En conclusion, la zone retenue ne présente pas un intérêt forestier. Le remplacement de la forêt actuelle par un verger de Palmier à Huile ne doit pas modifier sensiblement l'écologie de la région, surtout lorsque le palmier aura atteint l'âge adulte.

## 7 - Hydrographie

La *ME* est un fleuve côtier dont la source est à 110 km au Nord de son embouchure et dont la superficie du bassin versant est d'environ 4 000 Km<sup>2</sup> ; au pont situé sur la route d'ABOBO-ALEPE à la limite Nord-Ouest de la zone étudiée, des échelles de crues sont observées; des mesures de débit y sont effectuées par les services de la Direction Centrale de l'Hydraulique de Côte d'Ivoire ; cette station est influencée par la marée pour des cotes inférieures à 110 (soit un débit de 30 m<sup>3</sup>/s). Ses méandres traversent la plaine alluviale qu'elle a partiellement contribué à former dans la dépression des lagunes AGHIEN et POTOU.

Les affluents DJAKA, N'GUECHIE, N'GUI sont de petite taille ; il prennent leur source à quelques km au Nord-Est de la zone étudiée ; dans la plaine alluviale leur cours, orientés Est-Ouest, devient plus ou moins indistinct et sinueux, ils n'ont pas de berge ; leur embouchure dans la *ME* est nettement marquée par une échancre dans son bourrelet de berge.

En pied de talus des affleurements de la nappe collinaire se manifestent par de petites sources plus ou moins diffuses.

La lagune POTOU borde la zone au Sud.

### Fluctuations des niveaux d'eaux

- Le niveau moyen des eaux de la lagune *POTOU* varie sur une hauteur de 20 cm à l'étiage en saison sèche (effet de la marée) et peut monter exceptionnellement de 40 cm en saison des pluies (effet conjugué des marées et des crues).

Ces dernières peuvent engendrer des inondations temporaires en bordure de la lagune.

- A l'étiage le niveau de la *ME* est influencé par les marées : les variations sont de faibles amplitudes, moindres en amont et sans effet notable sur le régime hydraulique de la plaine.

Lors des crues, les eaux peuvent s'épandre dans la plaine en remontant par les cours des affluents puis en débordant par dessus les berges dont la largeur est comprise entre 10 et 100 m.

Les remontées des crues de la *ME* par les affluents n'engendreront pas d'inondation tant que le niveau de la *ME* restera en dessous de la cote des points les plus bas ; au delà il est indispensable de fermer par des vannes, l'embouchure des affluents. Les risques d'inondation de la zone ne proviendront alors que du débordement de la *ME* par dessus ses berges, contre lesquels aucun aménagement raisonnable ne peut être envisagé.

Les observations des crues de la *ME* (échelles situées au pont) permettent d'estimer ces risques de

débordement à une année sur trois pour une durée totale de 15 jours par an, répartis sur plusieurs périodes de quelques jours consécutifs. Cette estimation est basée sur les recensements présentés dans le tableau ci-après et limités à la période 1970, 1986 représentatives des conditions pluviométriques actuelles.

ETUDE DES CRUES DE LA ME :  
MESURES A L'ECHELLE DE CRUE DU PONT DE LA ME

ORIGINE : SERVICE DES EAUX DE SURFACE

ANNEE	Nombre de jours où la côte est supérieure à 380	REPARTITION (1)
1957	6	4 + 2
58	7	7
59	23	23
60	11	4 + 7
61	6	6
62	38	33 + 5
63	52	4 + 32 + 7 + 9
64	10	10
65	4	4
66	22	8 + 3 + 5 + 6
67	13	4 + 9
68	40	1 + 17 + 3 + 3 + 8 + 8
69	0	-
70	0	-
71	0	-
72	0	-
73	0	-
74	0	-
75	0	-
76 (2)	35	4 + 31
77	0	-
78	13	10 + 3
79	3	3
80	3	3
81	0	-
82 (2)	19	19
83	0	-
84	0	-
85	0	-
86	0	-

STATISTIQUES DEPUIS 1970 :

TOTAL JOURS D'INONDATION : 70

NOMBRE MOYEN PAR ANNEE CRITIQUE : 14 JOURS

(1) l'expression 8+3+5 représente 3 périodes de respectivement 8, 3 et 5 jours consécutifs.

(2) ANNEES EXCEPTIONNELLES

## Chapitre III

Données humaines du projet

---

Analyse socio-économique

du

village d'Ahoutoué



## Sommaire

### Introduction

- 1 - Analyse de la population
- 2 - Vie et organisation sociale du village
- 3 - L'enquête agricole

*Caractéristiques générales des exploitations*

*Structures démographiques des exploitations*

*Structure et typologie des exploitations*

*Emploi du temps annuel pour les travaux agricoles*

*Productions et comptes d'exploitation*

### Conclusions

## Introduction

L'analyse socio-économique du village d'AHOUTOUE a été réalisée au cours du deuxième semestre 1982 grâce à la collaboration des cadres et commis de la station de la ME, des cadres originaires du village d'AHOUTOUE et grâce au concours de toute la population.

C'est un travail qui a le mérite et l'originalité d'avoir été conduit par les parties prenantes du projet elles-mêmes. Il est le fruit des enquêtes et des analyses d'une équipe d'hommes et de femmes bénévoles et fortement motivés.

Ce travail a amené aussi bien les agents de l'I.R.H.O. que les cadres originaires d' AHOUTOUE à une perception nouvelle et une connaissance plus grande des problèmes souvent cruciaux qui se posent aux villages de la région. En effet il semble que les problèmes d'origine démographique se traduisent par une altération du contexte social qui va jusqu'à se répercuter sur le contexte économique.

\*

\*

\*

analyse

# 1 - Etude de la population

AHOUTOUE comptait lors de l'enquête 963 habitants résidants C'est un village qui se présente en pleine décadence à cause de l'exode rural. Ce dernier a touché plus particulièrement les hommes.

Un point positif cependant est à retenir : les jeunes de moins de 20 ans sont encore très nombreux (48 %), surtout chez les jeunes gens, ce qui permet de penser que leur situation peut être améliorée pour peu qu'on leur en donne les moyens.

Entre 30 et 45 ans, il y a un homme pour 2 femmes. Par contre au delà de 50 ans, il y a 2 hommes pour une femme. L'espérance de vie est donc supérieure pour l'homme.

Le village regroupe 210 personnes (90 hommes et 120 femmes) de 15 à 50 ans pour les travaux des champs.

Le village d'AHOUTOUE est un village fondé par l'ethnie ATTIE et 85 % de la population résidante en fait partie. Pour cette ethnie, on a également donné l'appartenance des 2 sexes aux Familles, aux groupes et classes de génération.

La religion catholique est prédominante dans le village, mais les protestants et les harristes sont également bien représentés.

Chez les adultes, le taux de personnes "lettrées" est de 34 %, soit 52 % chez les hommes et 20 % chez les femmes.

Enfin, la situation familiale des hommes et des femmes a été examinée. Le taux de célibataires est assez élevé, spécialement chez les femmes âgées de plus de 30 ans.

## 2 - Vie et organisation sociale du village d'Ahoutoué

Après un bref aperçu historique sur la création du village, on a présenté le terroir d' *AHOUTOUE* avec ses limites géographiques, ses types de sols. Puis, on a fait une description rapide du village proprement dit avec ses édifices de culte, son école, ses commerces, ses installations sportives et ses infrastructures (route, eau, électricité). Le village d'*AHOUTOUE* dispose d'un terroir d'environ 50 km<sup>2</sup>, l'espace habité s'étend sur 21 hectares. Il ne présente aucune infrastructure commune qui assure aux divers groupes composant la population une certaine qualité de vie : marché, boutiques attrayantes, centre culturel, eau courante etc.... Dans les conditions actuelles, il semble très difficile de fixer des jeunes au métier de la terre.

La société *ATTIE* a pour cellule fondamentale la grande Famille qui est indissoluble et qui se perpétue de génération en génération. Il y a cinq grandes Familles ; leurs chefs sont élus et assistés par un véritable conseil. Le chef de Famille a un rôle de conciliateur, et de représentation. La Famille détient

la terre et la distribue à ses membres en fonction de leurs besoins.

La deuxième structure essentielle de la société *ATTIE* est la génération. Il y a 3 groupes de génération. La génération régnante avait autrefois une importance primordiale, car ses membres avaient la responsabilité de la défense du village, la chasse du gibier et avait un rôle important dans toutes les décisions prises par les villageois.

Actuellement, c'est une institution qui s'est transformée en club d'amitié. Ses membres organisent chaque année les fêtes de génération. Ce sont des manifestations folkloriques qui permettent l'initiation de la génération montante. Elles retracent les thèmes principaux de la vie des *ATTIES* avant les profonds changements qui sont intervenus depuis la colonisation. Les générations sont divisées en sous-groupes selon l'ordre de naissance des participants. La génération conserve actuellement, en dehors de ses activités folkloriques, un rôle important dans l'administration du village.

La troisième institution du village concerne l'administration avec à sa tête le chef de village. La société *ATTIE* avait pour caractéristique autrefois d'avoir un chef de village sans autorité réelle. Son rôle était celui d'un sage à qui l'on demandait conseil. Il conduisait les délégations se rendant dans les villages voisins pour diverses manifestations et présidait à la gestion des terres communales. Le chef du village prit une importance de plus en plus grande avec l'arrivée de l'administration coloniale. Un véritable bureau assistait le chef. La vie du village s'en est trouvée

transformée, les échanges avec l'extérieur s'amplifiant et la tutelle de l'administration coloniale se faisant sentir parfois lourdement.

Depuis l'indépendance, le chef est élu et le système en place pendant la colonisation a été maintenu sans grand changement jusqu'en 1987. Des structures nouvelles, où villageois et cadres originaires ont été étroitement associés, ont été mises en place avec l'élection du dernier chef. Un véritable gouvernement gère désormais le village et devrait lui permettre de parvenir enfin à se développer harmonieusement.

La connaissance et l'évolution des coutumes et de la vie sociale depuis la période précoloniale permettent de mieux comprendre la situation actuelle qui prévaut dans le village.

On a donc cherché à connaître et à suivre l'évolution des éléments fondamentaux qui marquent la vie d'un village et d'une famille.

- . la naissance
- . les fiançailles
- . la dot et le mariage
- . le décès et les funérailles
- . l'héritage.

### 3 - L'enquête agricole

Elle a été réalisée sur 63 exploitations représentant 732 hectares. Le village possède 84 exploitations agricoles pour un peu plus de 975 hectares.

### *3.1 - Caractéristiques générales des exploitations*

On a tout d'abord recherché quelles étaient les caractéristiques générales des exploitations. L'unité agricole villageoise est bien différente de celle qui est définie en Europe. Le chef d'exploitation est très souvent en même temps le chef de famille élargie qui ne perçoit pas obligatoirement la totalité des produits de l'exploitation. Les bénéficiaires sont souvent d'autres membres de la famille.

Le statut juridique des exploitations est toujours coutumier, le faire valoir direct est la règle et l'activité agricole la principale occupation. L'équipement agricole est toujours rudimentaire.

### *3.2 - Structure démographique des exploitations*

On a distingué dans la population intéressée par l'exploitation, les catégories suivantes :

- les résidants
- les actifs agricoles totaux
- les actifs agricoles permanents.

Entre 16 et 55 ans, on a remarqué que les femmes représentaient 63,3 % des actifs agricoles, alors que les hommes n'étaient que 36,7 %. Au dessus de 55 ans, on a dénombré peu de femmes : 17 contre 41 pour les hommes.

Les chefs d'exploitations sont rarement jeunes et dans 65 % des cas, ils ont plus de 55 ans.

La population moyenne des 63 exploitations comporte 9,2 bénéficiaires des revenus avec seulement 2,5 actifs permanents.

On a pu établir que la superficie cultivée par actif agricole s'élevait à 4,6 hectares.

De même, les 63 exploitations disposent pour les travaux agricoles de 37 300 journées, ce qui représente 50,9 journées par hectare cultivé.

### *3.3 - Structure et typologie des exploitations*

La caractéristique essentielle de l'exploitation est la présence simultanée de cultures pérennes et de cultures vivrières. L'exploitation agricole moyenne a une superficie de 11,62 hectares.

Les cultures pérennes y occupent 8,74 hectares avec le cacao, le palmier, le caféier.

Les cultures vivrières avec 2,88 hectares sont essentiellement consacrées au manioc.

On a également pu observer que la taille des exploitations variait de 0,5 à 50 hectares avec 1 à 5 spéculations.

Toutes les exploitations comportent au moins une parcelle de manioc.



Les exploitations ne sont pas seul tenant, les cultures pérennes se font le long des routes ou très loin du village, les cultures vivrières sont pratiquées aux environs immédiats du village. Les parcelles ont en moyenne 2,5 à 3,5 hectares pour les cultures pérennes et 1,3 hectares pour le manioc et les autres vivriers.

### *3.4 - Emploi du temps annuel pour les travaux agricoles*

Les hommes sont davantage occupés aux travaux de défrichage, à l'entretien et à la récolte des cultures pérennes. Les femmes, de leur côté, réalisent la majeure partie des tâches des cultures vivrières.

On a pu au cours de l'enquête sur les 63 chefs d'exploitation mettre en évidence qu'ils ne travaillaient pas 115 journées/an. Les journées chômées sont principalement le fait des cérémonies religieuses des divers cultes et les funérailles.

En définitive les agriculteurs de sexe masculin qu'ils soient chefs d'exploitation ou aides-familiaux consacrent 200 jours par an à l'agriculture, 50 jours à la pêche, et 115 jours sont chômés. Chez les femmes, chaque journée est un jour de travail, mais elles ne consacrent que 150 journées par an aux travaux agricoles, le plus souvent pour les soins à donner à la culture du manioc et à la préparation de l'attiéké. Les femmes disposent de peu de repos, même les jours fériés, car elles sont absorbées par les corvées et leurs travaux ménagers quand elles ne sont pas aux champs.

On a pu remarquer qu'il y avait 3 grandes périodes de travaux dans l'année agricole.

- de décembre à avril : les défrichements
- de mai à août : l'entretien des plantations
- de septembre à novembre : la récolte du manioc, du cacao et du café.

Seule, la culture du palmier à huile demande un entretien et une récolte régulière tout au long de l'année, mais elle est assez négligée par les planteurs qui la pratiquent.

On s'aperçoit en définitive que l'emploi du temps de la population agricole dépend des conditions climatiques, des contraintes sociales et financières.

### *3.5 - Productions et comptes d'exploitation*

Il a été extrêmement difficile dans le cadre de l'enquête qui a été menée d'obtenir des données précises. En s'appuyant sur les données du G.V.C. (Groupement à Vocation Coopératif) d'AHOUTOUE, de PALMINDUSTRIE, et sur les fiches remplies chez les planteurs, on a pu estimer valablement les quantités produites, les produits retirés des ventes à l'extérieur et de l'autoconsommation, et les charges d'exploitation.

#### 3.5.1 - PRODUCTIONS AGRICOLES DU VILLAGE D'AHOUTOUE

Il y a 976 hectares cultivés pour 84 exploitations agricoles. Les cultures pérennes occupent plus de 730

hectares. Elles sont entretenues et récoltées de façon médiocre ; elles ont des rendements dérisoires.

cacao	: 235 kg/ha (cacao fermenté)
café	: 194 kg/ha (cerises sèches)
palmier à huile	: 2685 kg/ha (régimes)

Par contre les cultures vivrières, bien qu'établies depuis longtemps aux alentours du village sont d'un meilleur rapport. Le manioc donne en moyenne 7 T par hectare, ce qui permet de préparer 1 500 kg d'attiéké.

### 3.5.2 - LES COMPTES D'EXPLOITATION

On a déterminé tout d'abord le compte d'exploitation global de l'activité agricole du village.

La valeur de la production agricole totale du village s'élève à 121 470 000 F CFA, le manioc à lui seul assure 60 % de ce montant. Les charges totales sont très faibles et n'atteignent pas 18 000 000 F CFA. En définitive, le revenu brut retiré de la production agricole du village s'élève à 103 670 000 F CFA pour 773 bénéficiaires.

On a déterminé ensuite le compte d'exploitation de l'entreprise agricole type du village dont la superficie s'élève à 11,62 hectares répartis en 8,74 hectares de cultures pérennes et 2,88 hectares de cultures vivrières. La valeur moyenne de la production de cette unité s'élève à 1 445 636 F CFA. Les charges d'exploitation et de structure sont très faibles et s'élèvent à 211.900 F CFA.

En définitive, le revenu de l'exploitation type s'élève à 1 234 127 F CFA pour 9,2 bénéficiaires, soit 134 144 F CFA par bénéficiaire et par an. Ce revenu correspond à 493 651 F CFA par actif agricole, et par an, ce qui est équivalent au *SMIG* d'*ABIDJAN*.

Le revenu des paysans d'*AHOUTOUE* est donc faible et pour chaque actif agricole, il faut en outre compter quatre bénéficiaires. Ces faibles ressources expliquent pourquoi le métier d'agriculteur n'est plus attractif pour les jeunes gens.

Dans le village, quelques planteurs font de l'artisanat, d'autres tiennent un petit commerce. Mais l'activité secondaire la plus importante et traditionnelle est celle de la pêche. La plupart des hommes et même certaines femmes s'adonnent à cette activité, grâce à laquelle les familles des exploitants peuvent disposer de protéines animales et certaines ventes fournissent un appoint non négligeable au revenu familial.

\*

\*

\*

#### 4 - Données non détaillées dans l'analyse socio- économique

##### 4.1 - Approvisionnement en vivres

Comme on l'a indiqué dans l'étude socio-économique, la banane et l'igname sont des cultures peu pratiquées à AHOUTOUE. Le foutou de banane plantain est l'aliment favori de l'ethnie ATTIE. Aussi, il y a des achats assez soutenus en banane plantain avec l'extérieur. En contre partie, les villageois vendent l'attiéké. Ceci est dû comme on l'a souligné, aux types de sol que l'on rencontre sur le terroir du village.

En ce qui concerne les protéines animales, le villageois consomme principalement du poisson. La viande provient de la chasse, mais il n'y a plus guère de gibier dans la région. Pour les grandes occasions, funérailles, fêtes de famille et de génération, les Ahoutouéens, achètent des boeufs ou des moutons, mais cela est vraiment exceptionnel.

Un marché a été construit récemment, mais son emplacement a été très mal choisi et il est actuellement déserté.

##### 4.2 - Situation sanitaire

Il n'y a pas de dispensaire à AHOUTOUE. Les habitants sont obligés pour recevoir les premiers soins de se rendre soit à GRAND ALEPE, soit à la ME.

Pour les cas plus graves, les malades sont évacués sur l'hôpital d'ALEPE. Les cas très graves sont envoyés aux CHU de COCODY et de TREICHVILLE.

Les équipes sanitaires passent normalement. On suit régulièrement quelques cas de lèpre et de tuberculose.

Il semble qu'il y a un nombre relativement élevé de cas d'onchocercose. On a remarqué des gîtes de simuliés dans la rivière ME.

#### 4.3 - Alimentation en eau

Il y a 2 puits dans le village même qui ne tarissent pas. Les villageois vont également prendre de l'eau, se laver ou laver leurs ustensiles de cuisine dans la rivière DJAKA.

#### 5 - Reflexions suggérées par L'analyse socio-économique

Des changements profonds ont bouleversé la vie sociale du village, qui est passé d'une société animiste, totalement indépendante et fondée sur le matriarcat sans autre contrainte que celle de la famille et des générations à une société partagée entre divers cultes importés, régentée par les lois d'une administration rigide, parfois peu scrupuleuse et méconnaissant les problèmes et les traditions villageoises, et désormais fondée sur le patriarcat.

Les villageois d'animistes qu'ils étaient au début de ce siècle sont devenus catholiques, protestants méthodistes et plus récemment harristes. Mais leur appartenance à une religion importée n'exclue pas pour eux certaines croyances d'origine animiste et l'influence des féticheurs et des féticheuses demeure encore très forte.

L'enquête a révélé que des réformes importantes devaient être obtenues des villageois, notamment en ce qui concerne les jours tabous, fériés, chômés, pour que les futurs coopérateurs des G.V.C. puissent effectuer un nombre de jours de travail équivalent à celui réalisé dans des plantations industrielles. Déjà des pourparlers ont eu lieu pour réduire ces contraintes et des résultats positifs ont été obtenus.

## Conclusions

L'étude socio-économique du village d'AHOUTOUE permet de mieux comprendre l'évolution qui s'est produite dans de nombreux villages de Basse Côte d'Ivoire. Ces villages à l'époque précoloniale vivaient en autarcie avec une économie de collecte et de troc, des traditions et des coutumes fondées sur la Famille et les classes d'âge et inculquant à tous les membres de la société les notions de solidarité, d'entraide. A l'époque coloniale, les villages ont dû se plier aux exigences d'une administration parfois maladroite et peu compréhensive, leur imposant sans explication des mesures parfois traumatisantes. Des religions nouvelles ont été importées et les habitants sont devenus catholiques, protestants, harristes, délaissant partiellement l'animisme. C'est pendant cette époque que des hommes dynamiques ont réussi également à sortir du clan et à créer pour leur compte des plantations de café et de cacao qui ont donné au village un essor certain entre 1950 et 1960.

Avec l'indépendance, les villages ont connu une réelle prospérité pendant une quinzaine d'années : les cultures de rentes se sont montrées très rémunératrices et pouvaient être bien entretenues grâce aux jeunes gens restés nombreux au village.

Depuis 1974, la situation s'est considérablement dégradée pour diverses raisons :

. L'exode rural amorcé à la fin de la colonisation s'est amplifié, amenant les individus les plus intelligents à s'expatrier pour rechercher une situation moins



contraignante et mieux rémunérée que celle d'agriculteur, La moitié des originaires d'AHOUTOUE habitent maintenant à la ville.

Les hommes restant peu nombreux au village, les chefs d'exploitation ont dû peu à peu négliger leurs cultures pérennes, dont les rendements ont certainement diminué de plus de moitié. Ils ont dû alors s'appuyer sur les femmes demeurées relativement nombreuses au village pour consacrer leurs forces vives à la culture du manioc.

La conjoncture économique se dégradant depuis 1974, les cultures de rente devenaient de moins en moins rémunératrices. Elles étaient plus difficiles à entretenir et à récolter, notamment pour le Palmier à Huile qui grandit en hauteur chaque année.

Le coût de la vie a fortement augmenté depuis l'indépendance et les prix d'achat des produits agricoles au planteur n'ont pas été suffisants pour leur permettre de s'équiper en matériel agricole et de se préparer à la crise que le pays traverse actuellement. Il en résulte que l'enquête agricole révèle le grave dénuement dans lequel se trouve l'exploitant agricole de ces villages, situation que l'on pourrait considérer comme désespérée, tout au moins pour la génération actuelle des planteurs.

La seule formule d'avenir pouvant redresser cet état de choses est de tout reprendre à zéro et de s'appuyer sur les jeunes. Ils sont encore nombreux au village et ils constituent le seul élément auquel on peut faire confiance pour parvenir à développer une agriculture moderne.

Ils ont pour eux la chance d'avoir tous été scolarisés jusqu'à la fin du primaire ou jusqu'au début du secondaire. Ils sont jeunes, pleins de vigueur et l'on peut penser qu'après avoir reçu une formation pratique et théorique sérieuse, ils deviendront des agriculteurs dynamiques qui apporteront au village un renouveau certain.

## Chapitre IV

### Eléments

D'infrastructures existantes

L'étude socio-économique du projet de la *N'GUECHIE* a présenté brièvement cette partie.

Deux éléments sont positifs : l'infrastructure routière et la présence d'une ligne électrique à proximité du projet. Les structures d'accueil pour le personnel sont par contre très précaires.

### 1 - L'infrastructure routière

La route bitumée *ABIDJAN-ALEPE* traverse d'Ouest en Est *AHOUTOUE* dans la partie Nord du village. *ABOBO-GARE* se trouve à moins de 30 km. L'usine se trouvera à quelques centaines de mètres de cet axe routier près de l'actuelle usine de la *ME*. En dehors de cette route, il n'y a qu'une seule piste carrossable qui quitte *AHOUTOUE* pour le village de *N'ZOGUI* qui se trouve au Nord.

### 2 - La ligne électrique

Une ligne électrique de 33 000 volts arrive jusqu'au transformateur qui alimente la *ME* en électricité.

Il sera facile de brancher l'usine sur le réseau électrique.

### 3 - L'eau

Actuellement 2 puits sont opérationnels au village. Pour l'huilerie qui est prévue, on sera amené à efec-

#### 4 - Logements

Il y a peu de possibilités au village d'AHOUTOUE et dans la cadre du projet, on sera amené à prévoir le logement du personnel. Le logement des jeunes agriculteurs sera prévu à titre provisoire. Dès que les G.V.C. disposeront d'une masse suffisante d'argent, ils pourront s'équiper en logements définitifs. La viabilisation du site est prévue (eau, électricité).

#### 5 - L'école

Il existe deux écoles de 6 classes chacune dans le village d'AHOUTOUE. Dans le cadre du projet il ne sera pas nécessaire de construire une troisième école. Une extension de ces écoles pourra être réalisée à terme si le besoin se fait sentir et cela sera décidé par le Ministère de l'Enseignement Primaire en accord avec les villageois.

#### 6 - Le marché

Il a été construit très récemment un marché. Malheureusement, établi dans une zone excentrée par rapport au village, il n'est pour l'instant que très peu utilisé.

#### 7 - Divers

Les autres petites infrastructures (boutiques, machines à broyer le manioc, etc...) ne méritent pas

de commentaires particuliers. Il faut toutefois signaler l'absence d'un marché et d'un foyer des jeunes dans le village.

Structures du projet

Chapitre V

## Sommaire

### I - Cadre juridique du projet

- *Société de gestion de la N'guéchié*
- *Groupement à vocation coopératif*

#### . *Introduction*

. *Origine, histoire et esprit du mouvement coopératif*

. *Points forts du support juridique propre au GVC. de la N'guéchié*

. *Données socio-culturelles ayant servi à établir le règlement intérieur de la N'guéchié*

### 2 - Organismes intéressés au projet

- *BNDA*
- *Motoragri*
- *I.R.H.O.*
- *D.M.C*



Cadre juridique du projet

## I - Société de gestion de la N'guéchié

Un projet de statuts pour la *SIRDAN*, Société Ivoirienne pour la Recherche et le Développement Agricole de la *N'GUECHIE* a été élaboré en 1983 avec un juriste ivoirien, le Président Camille HOGUIE, Directeur des Affaires Juridiques au Ministère de la Justice.

La *SIRDAN* met à la disposition de l'*INIRA* la gestion du bloc "Recherche" d'une superficie de 1 000 ha pour la durée du projet. Elle achète la production de régimes de ce bloc au prix de 18,5 F le kg , avec charge pour le bloc de rembourser les prestations de la *SIRDAN*, de gérer ses dépenses propres et de rembourser sa part des emprunts.

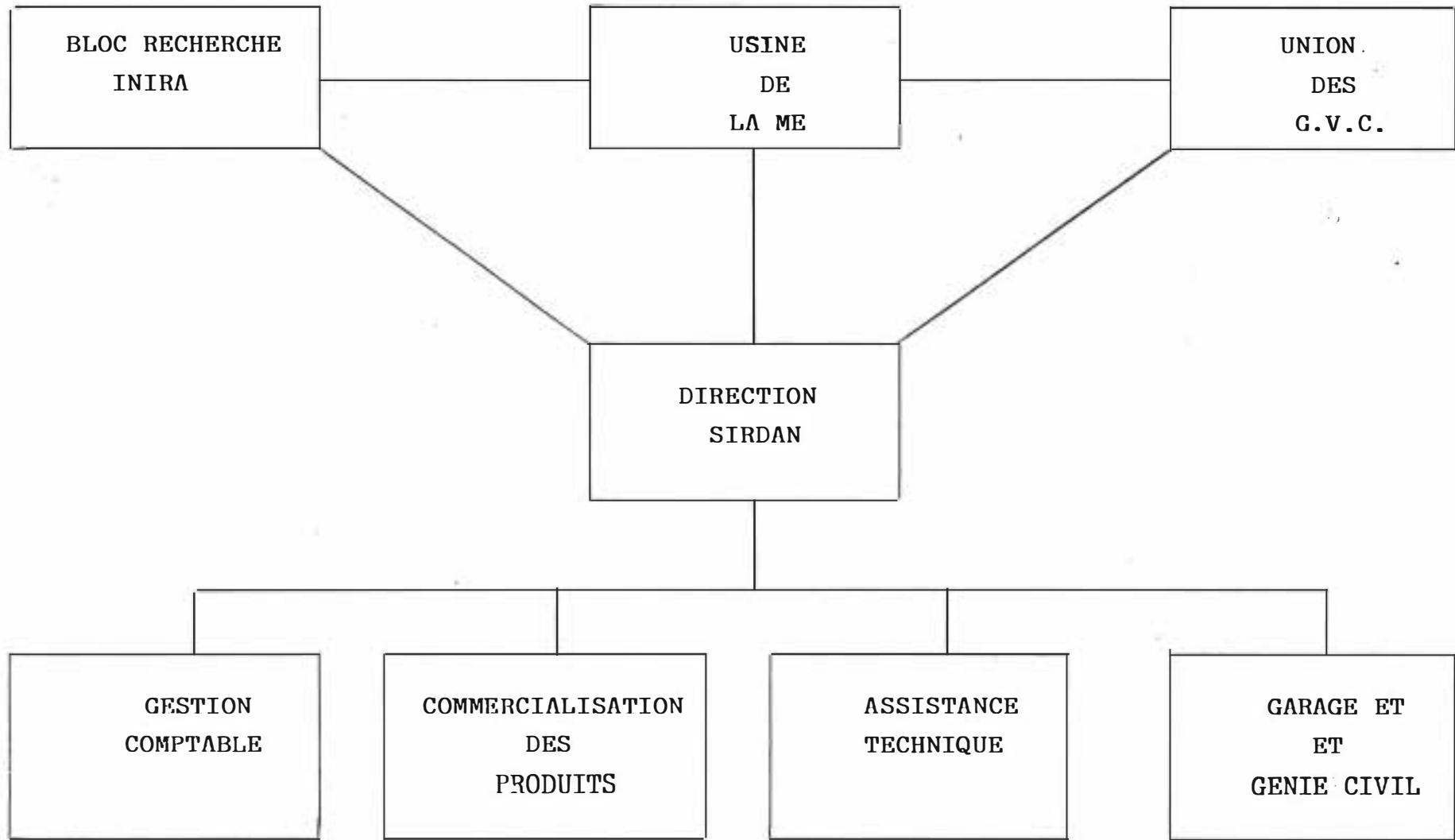
La *SIRDAN* met à la disposition de l'Union Coopérative de la *N'GUECHIE*, la gestion de 1 000 ha répartis entre 10 G.V.C. de 25 membres. Elle achète la production de régimes des G.V.C. au prix de 18,5 F le kg , à *SIRDAN*, de gérer leurs dépenses propres et de rembourser les emprunts contactés en leur nom. L'Union des Coopératives sera créée dès que les ristournes de la *SIRDAN* pourront constituer un revenu suffisant pour couvrir ses charges de fonctionnement.

La *SIRDAN* fait traiter à façon par l'huilerie de l'*INIRA* sa production de régimes au prix de 70 000 F 1986 par tonne d'huile produite pour un taux d'extraction de 23 %.

La *SIRDAN* réalise, gère et rembourse les emprunts pour les infrastructures générales du projet (routes principales, fossés collecteurs primaires), et ses investissements propres (bâtiments, logements).

Elle réalise les collecteurs secondaires, ponts et routes de collecte. Elle en assure l'entretien. Les 2 blocs lui remboursent tous les frais, remboursements de la dette compris, sur ces postes

Les responsabilités respectives de la *SIRDAN* de l'*INIRA* et des G.V.C., ainsi que les rapports qui les lient, sont définies dans un cahier des charges.



II - LE BLOC "RECHERCHE"

Il sera géré par l'*INIRA* dans le cadre de la Station de la *ME*.

Cette démarche est tout à fait naturelle puisque cette Station sera le bénéficiaire des recherches entreprises et devra assurer le suivi permanent des expériences et essais. C'est elle également qui assure l'analyse et la synthèse des résultats.

III - LE BLOC "COOPERATIF"

Il comportera à la fin de l'année 10 du projet, 10 G.V.C. de 25 coopératives chacun. Ces G.V.C. pourront constituer une Union des GVC. de la *N'GUECHIE* dès l'année 2 du projet. Cette Union sera habilitée à prendre une participation dans la *SIRDAN* et dans la Société d'Exploitation de l'Huilerie de la *ME*.

IV - L'HUILERIE

L'huilerie destinée à remplacer l'actuelle usine de la *ME*, sera construite à proximité même du site de

Située sur la Station du Département Oléagineux de l'*INIRA*, elle peut être conçue soit comme faisant partie de cet Institut, soit être constituée en Société d'Economie Mixte avec pour participants :

- l'*INIRA*, majoritaire
- la *SIRDAN*
- la *PALMINDUSTRIE*

- des planteurs privés
- l'Union des G.V.C.

La participation de tous ces membres à la gestion et aux bénéfices par le canal d'un Conseil d'Administration et des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires paraît une formule très saine et motivante pour toutes les composantes du projet.

II - Groupements à vocation coo-  
pérative de la N'guéchié

## Introduction

Par définition même, un Groupement à Vocation Coopérative répond à un statut juridique qui fait bénéficier ses adhérents des avantages du partage des moyens de production tout en les allégeant des contraintes imposées par le statut des coopératives (tenue des livres de caisse, impositions). Il peut obtenir également des facilités bancaires (prêts de la *BNDA*).

Comme son nom l'indique, le G.V.C. est une solution transitoire dont la finalité est de conduire tôt ou tard à la création d'une véritable coopérative. C'est un statut qui a l'avantage de laisser l'esprit et les moyens d'entraide se développer progressivement entre ses membres. Les perspectives de réussite de la future coopérative seront le fruit de leurs réflexions et de l'expérience qu'ils auront acquises pendant les premières années.

En somme, le G.V.C. doit être conçu comme une étape intermédiaire dont le terme final sera une coopérative.

Les principaux points du cadre socio-juridique dans lequel le G.V.C. de la *N'GUECHIE* (1 000 hectares) s'inscrira sont présentés ci-dessous. On verra donc successivement :

- 1) l'origine, l'historique du mouvement coopératif
- 2) les points forts du support juridique propre au G.V.C. d'*AHOUTOUE*



- 3) les données socio-culturelles à partir desquelles le règlement intérieur des G.V.C. de la N'GUECHIE a été établi.

## *2.1 - Origines, historiques et esprit du mouvement coopératif*

### - DES ORIGINES DU MOUVEMENT COOPERATIF

L'esprit coopératif est un concept né à la fin du XIXème siècle en Europe sous l'impulsion d'hommes en difficultés, issu des classes sociales les plus défavorisées : ouvriers parisiens, fondateurs de l'Association Chrétienne des Bijoutiers en doré (1834), ouvriers tisserands anglais fondateurs de la Société des Equitables Pionniers de ROCHDALE (1844).

Cette dernière société est à l'origine de tout le mouvement coopératif actuel. Les coopératives agricoles sont nées, parallèlement de la misère paysanne. Elles ont permis aux agriculteurs en créant leurs coopératives, de retrouver l'esprit et la tradition des vieilles institutions communautaires agricoles.

La morale coopérative comporte donc les notions d'auto-assistance, de solidarité entre les membres, de fierté et de dignité de se libérer par ses propres efforts : "chacun pour tous et tous pour chaccun" (Lasserre 1977).

APERCU HISTORIQUE DU MOUVEMENT COOPERATIF EN CÔTE D'IVOIRE

Le mouvement coopératif officiel est né en 1929 en Côte d'Ivoire avec la création des "Sociétés de Prévoyance" sur la base du décret du 29 juin 1910 de L'Afrique Occidentale Française (A.O.F.).

A l'origine, ces sociétés respectaient les idéaux coopératifs : adhésion libre, présidence et gestion confiées à un paysan. Puis leur structure se dégrada rapidement avec l'adhésion obligatoire des paysans (1915) et la présidence confiée au commandant de cercle (1915 et 1933).

En 1947, la loi française portant statut de la coopération était étendue aux territoires d'Outre-mer, puis en 1954, les sociétés de Prévoyance étaient transformées en Sociétés Mutuelles de Production Rurale (SMPR), puis en Sociétés Mutuelles de Développement Rural (SMDR) et une Direction de la Coopération était créée. Les SMDR sont les instruments d'exécution des plans régionaux de développement (FER, FERDES, FIDES).

En 1959, le Centre National de la Coopération et de la Mutualité Agricole (CNCMA) et les Centres de Coordination et de Coopération Agricole (CCCA) ont été créés. Ces structures présentaient des avantages indéniables. Cependant il a fallu un long cheminement et de nombreux tâtonnements pour y faire adhérer les masses paysannes. En effet les actions autoritaires des S.I.P, SMPR et SMDR avaient rendu méfiante la masse paysannale et ces nouvelles formules étaient ainsi entachées de préjugés défavorables de la part

des paysans. Les CNCMA et CCCA ont ensuite rapidement disparu par suite d'une mauvaise gestion.

En 1966, un droit Ivoirien de la Coopération fut élaboré par le Gouvernement. Le statut adopté était en partie "emprunté", en partie "inventé" en fonction des connaissances acquises par les Socio-économistes en CÔTE D'IVOIRE. Il semblait donc assez adopté aux réalités locales.

C'est ainsi que les Groupements à Vocation Coopérative (G.V.C.) furent créés. Leur *OBJET PRINCIPAL* est de permettre à leurs membres de fonder une véritable coopérative et par là apprendre à maîtriser leur développement social, culturel et technique (Fraternité Hebdo : 26/02/1982).

De très nombreux G.V.C. ont été ainsi établis dans tout le pays. Cependant rares sont ceux qui ont acquis une maturité suffisante pour aboutir à une véritable coopération entre les membres.

*2.2 - Points forts du support juridique propre au GVC de la N'guéchié (Ahoutoué)*

Les principes de base qui ont été retenus sont les suivants :

- Entraide mutuelle aussi bien au niveau de la production que de la commercialisation par une mise en commun des moyens de production pour l'exploitation

d'un lot indivisible de 100 hectares de Palmier à Huile dans le cadre d'un ensemble agro-industriel dénommé "Plantations de la N'GUECHIE".

. Amélioration des techniques de travail et de gestion des adhérents.

. Obtention de ressources financières maximales par rapport aux prévisions de la Recherche grâce à :

- l'association des cultures vivrières avec le Palmier à Huile en avant culture et au jeune âge.

- une exploitation rationnelle et intensive du Palmier à Huile à partir de l'entrée en récolte.

. Approvisionnement des produits nécessaires à la production agricole : stockage, transformation et commercialisation des produits.

. Achat des équipements collectifs.

. Utilisation des crédits et gestion de la dette.

. Couverture collective des risques : accidents du travail, maladies, vieillesse, et des avantages sociaux (allocations familiales etc...).

Les problèmes relatifs à l'adhésion, à la gestion administrative, aux droits et devoirs de chacun des membres sont traités dans le "Projet

de statut des G.V.C. (Article 10) de la N'GUECHIE" en Annexe n° 3.

2.3 - *Données socioculturelles ayant servi à établir le règlement intérieur des G.V.C. de la N'GUECHIE*

ENTRAIDE ET VOLONTE COOPERATIVE DANS LA REGION D'AHOUTOUE

Avant la colonisation, dans tous les villages ATTIES, il y avait une organisation sociale bien établie comportant une certaine gestion communautaire. Ainsi, sous l'égide du chef du village entouré des notables issus des grandes familles, certaines parcelles de terre étaient réservées à un travail et une gestion pour toute la communauté. Les revenus retirés de la vente des produits étaient destinés à alimenter un fonds commun utilisé pour les réceptions des hôtes de marque, les fêtes, la construction des cases, des secours pour les membres de la communauté en difficulté etc... Par la suite, le système s'est dégradé et les produits ont été détournés au profit de la chefferie et des notables.

Plus tard, un système d'entraide pour les travaux agricoles s'est établi entre des personnes d'un même groupe d'âge. Leur nombre n'excédait généralement pas une dizaine d'individus. Le système était très simple l'ensemble du groupe effectuait chez chaque partenaire à tour de rôle l'ensemble des travaux agricoles. Ce système a fini par disparaître face à l'exode rural

intense, la montée de l'individualisme avec la possibilité de recruter des manoeuvres allogènes. Les enfants de ces planteurs ont eux aussi préféré l'exode rural, car leurs parents ne leur donnaient pratiquement rien sur les revenus retirés des exploitations, en dehors de la nourriture et du logement.

L'un des gros inconvénients de ce système d'entraide provenait également de la grande diversité existante dans la taille des parcelles des différents propriétaires. Or le produit des récoltes revenait exclusivement aux propriétaires de la parcelle.

Dans le village d'*AHOUTOUE*, il n'existe plus actuellement qu'un embryon d'entraide, un G.V.C. café-cacao assez mal en point et une entreprise de main-d'oeuvre dont la structure est assez mal définie et dont les activités sont très variables.

L'entraide ou les travaux collectifs ne sont effectifs que pour le gros oeuvre de construction (ramassage du sable par exemple), le nettoyage du village, l'entretien des points d'eau, des cimetières etc... Ces travaux sont généralement le fait de bénévoles. Cependant ils sont parfois rémunérés selon un contrat établi à l'avance. Le produit du contrat est ensuite réparti entre tous les participants, les défrichements en particulier.

Il existe également un groupe indépendant de jeunes louant leurs services aux propriétaires pour leurs travaux agricoles. Il s'agit d'un groupement informel passant des contrats de gré à gré avec des utilisateurs. La structure du groupe est extrêmement lâche.

Enfin il existe un G.V.C. de commercialisation du café et du cacao. Son rôle se borne à l'évacuation des produits de la récolte des villageois. Le G.V.C. dispose de faibles moyens financiers, et vient cependant d'acheter un camion benne. Il ne peut pas faire face très efficacement au secteur privé puissant qui lui achète ses produits. Il mène une existence précaire et n'intervient pas non plus dans l'entretien des cultures ou dans la constitution des stocks d'engrais. Enfin certains coopérateurs livrent une partie de leur récolte au G.V.C. et le reste au secteur privé qui leur consent des avances sur récolte au moment de la rentrée scolaire.

Cette situation est tout à fait anormale puisque les membres des G.V.C. sont astreints en principe à commercialiser la totalité de leurs produits par l'intermédiaire du G.V.C. café-cacao.

Cette organisation socio-économique précaire trouve ses sources dans une crise démographique aiguë. L'exode rural touche essentiellement les hommes en âge de travailler. Entre 30 et 45 ans il y a 2 femmes pour un homme. Les chefs d'exploitations qui restent sont souvent trop âgés.

La plupart des jeunes sont à Abidjan où ils poursuivent leurs études ou bien recherchent un emploi suffisamment rémunéré mais de nombreux jeunes souhaiteraient revenir au village s'ils y trouvaient un emploi correct.

L'organisation sociale du village est basée sur des cinq grandes familles et est conforme au système de gestion en commun par générations (pays ATTIE). Ces cinq grandes familles sont GNUON, BEU, DZO, KEU et GNIN.

Tout projet coopératif doit donc intégrer ces différents facteurs afin d'avoir quelque chance de réussite. En effet, toutes les tentatives de création de coopératives, de G.V.C. ont jusqu'à présent échoué en pays *ATTIE* car elles ne tenaient pas compte de la structure sociale, d'ailleurs assez complexe, déjà existante. Cette organisation sociale est encore très forte et régit toutes les décisions prises par le village, même pour les cadres résidant à Abidjan.

En tenant compte de ces observations il est possible de retenir les principes suivant (bases du règlement intérieur) :

- 1°) - la coopérative de la *N'GUECHIE* sera dirigée et gérée par une commission réunissant des membres de chacune des cinq grandes familles. Mais cette commission sera elle même soumise au contrôle du Directeur de projet appartenant au MRS, lequel aura un droit de veto sur toutes les décisions et toute liberté de regard sur les comptes. Il aura également plein pouvoir pour éliminer éventuellement des coopérateurs défaillants , et demander leur remplacement.
- 2°) - chaque grande famille aura des participants dans le projet qui réunira 250 planteurs. Les participants seront recrutés parmi les jeunes qui ne trouvent pas d'emploi à Abidjan. Ils seront formés sur le terrain par les responsables du projet.
- 3°) - les terres seront propriété du MRS et mises à la disposition par un système de bail à moyen



ou long terme. Ce bail sera résiliable à n'importe quel moment par le MRS, si le coopérateur ne remplit pas les conditions exigées.

4°) - chaque parcelle sera attribuée au G.V.C. et les coopérateurs devront travailler en commun pour le défrichage et la préparation des terres, les semis et la récolte des cultures vivrières, la plantation, l'élagage des palmiers, la récolte et la sortie des régimes. Ceci permettra de limiter les coûts de création et de mieux rentabiliser le projet.

5°) - formation des planteurs

les jeunes agriculteurs recevront une formation sur 2 ans dans le cadre de la station de la ME. Cette formation sera poursuivie sur le terrain par les ingénieurs responsables du projet villageois. 10 promotions de 25 planteurs seront formées de l'année 1 à l'année 10 du projet.

Organismes intéressés au projet

1 - B.N.D.A.

La Banque Nationale pour le Développement Agricole est l'instance à laquelle les G.V.C. pourront emprunter la part remboursable qui leur sera imputée.

Dans le cadre du projet, si l'opération villageoise est financée par la Caisse Centrale de Coopération Economique sur une ligne de crédit à 5 %, la B.N.D.A. recevra le montant du financement et le rétrocédera sous forme de prêts au villageois sur une ligne de crédit à 8 %.

2 - Motoragri

Si le financement du gros matériel n'est pas obtenu, il faudra faire appel à MOTORAGRI pour la création et l'entretien des routes et des pistes de collecte. Un contrat de réalisation sera alors signé entre la MOTORAGRI et la Société Mixte de gestion de la N'GUECHIE précisant les clauses et le rythme des interventions.

3 - L'I.R.H.O.

L'I.R.H.O., et spécialement la station de la ME apportera son concours à l'assistance technique au projet dans plusieurs domaines :

- détachement de personnels cadres supérieurs cadres subalternes, commis.
- assistance technique pour l'agronomie, la gestion de l'eau et de la nutrition minérale, le planning des travaux.

- . assistance technique pour la surveillance et les traitements phytosanitaires.
- . assistance technique pour la partie technologique
- . assistance technique pour l'animation, l'organisation et la gestion de la coopérative.

La direction générale de l'I.R.H.O. apportera également son concours dans certains domaines de recherche tels que les analyses de sol, les diagnostics foliaires, les ouvertures stomatiques.

#### 4 - La D.M.C.

La Société Mixte de Gestion des Plantations de la *N'GUECHIE* fera appel à la Direction de la Mutualité et de l'Action Coopération pour la formation et le recyclage de certains responsables des G.V.C. (Président, Commissaires aux Comptes, trésoriers, comptables). Ces recyclages pourront se faire soit sur place soit dans des centres spécialisés de la D.M.C.

Les autres formes d'encadrement et d'animation coopérative se feront par l'intermédiaire du cadre responsable du bloc villageois de la Société Mixte lequel sera en contact permanent avec les services de la D.M.C. pour toutes les instructions et innovations à apporter.

Chapitre VI

Aspects commerciaux

## SOMMAIRE

- I Données sur le marché de l'huile de palme
- II Prévision de récolte de régimes, vente d'huile de palmistes du projet
- III Prévision de récolte du bananier
- IV Ventes de la Sirdan

## I - Données sur le marché de l'huile de palme

Dans le cadre du projet, le prix retenu pour le projet est de 180 F pour 1 kg d'huile de palme et de 50 F pour 1 kg de palmiste.

Actuellement, un décret gouvernemental fixe le prix de l'huile de palme à 225 F/kg sur le marché intérieur. Le chiffre retenu soit 180 F pour la présente étude est donc très raisonnable.

La production d'huile de palme de Côte d'Ivoire et son utilisation peuvent être résumées ainsi selon les statistiques de la B.C.E.A.O.

Année	Production totale en T	Consommation locale en T moins part réexportée par les industries locales	Exportation en T
1980	175 742	91 417	84;325
1984	173 600	134 070	39.530
1985	150 196	108 136	42.060

L'huile de palme est très recherchée sur le marché intérieur. Celui-ci s'est accru d'environ 4 % par an depuis 25 ans.

## II - Pr evision de r e-colte de r egimes, vente d'huile de palmistes du projet

### COMMERCIALISATION DE L'HUILE DE PALME

La Station de la ME dispose d'une huilerie qui vend sa production de la fa on suivante : l'huile de palme et de palmistes   BLOHORN et   des acheteurs locaux.

### EVOLUTION DES PRIX DE VENTE DE L'HUILE ET DES PALMISTES SUR LA STATION DE LA ME

Ann�e	Huile de palme		Palmiste	
	Kg d'huile	Prix moyen/kg	Kg de palmistes	Prix moyen F/kg
1967	1 204 273	56,26	68 273	26,93
1968	1 274 560	51,05	268 319	34,75
1969	1 446 205	43,63	332 082	27,86
1970	2 616 259	62,29	397 855	35,30
1971	2 250 575	64,80	450 000	-
1972	3 138 095	53,35	400 000	-
1973	2 367 525	66,89	528 800	-
1974	2 696 165	126,55	552 365	76,20
1975	3 181 675	99,94	583 249	19,74
1976	3 371 915	86,25	521 493	21,39
1977	2 645 735	107,37	451 864	38,55
1978	2 770 000	105,63	502 961	40,79
1979	1 895 310	121,70	461 875	64,11
1980	3 635 940	115,55	686 838	48,80
1981	2 718 495	129,80	581 367	44,72
1982	3 372 710	134,20	722 358	42,68
1983	2 235 815	144,26	823 928	52,98
1984	2 959 910	245,06	720 940	127,83
1985	2 698 735	238,22	584 855	122,81
1986	3 677 572	209,60	684 440	83,39



## TABLEAU PREVISION RECOLTE

TABLEAU : PRODUCTION ET CHIFFRE D'AFFAIRE PALMIER A HUILE

Année du projet	Régimes	Huile 23 %	Palmiste 4,5 %	CHIFFRES D'AFFAIRES		
				Huile	Palmistes	Total
1						
2						
3						
4	600	138	27	24 840	1 350	26.190
5	2 400	552	108	99 360	5 400	104.760
6	5 100	1 173	230	211 140	11 475	222.615
7	8 475	1 949	381	350 865	19 069	369.934
8	12 075	2 777	543	499 905	27 169	527.074
9	15 900	3 657	716	658 260	35 775	694.035
10	19 950	4 589	828	825 930	44 888	870.818
11	24 075	5 537	1 083	996 705	54 169	1 050.874
12	28 275	6 503	1 272	1 170 585	63 619	1 234.204
13	32 475	7 469	1 461	1 344 465	73 069	1 417.534
14	36 075	8 297	1 623	1 495 505	81 169	1 574.674
15	38 475	8 849	1 731	1 592 865	86 569	1 679.434
16	39 975	9 194	1 799	1 654 965	89 944	1 744.909
17	40 800	9 384	1 836	1 689 120	91 800	1 780.920
18	41 400	9 522	1 863	1 713 960	93 150	1 807.110
19	41 775	9 608	1 880	1 729 845	93 994	1 823.479
20	41 925	9 643	1 887	1 735 695	94 331	1 830.026
21	42 000	9 660	1 890	1 738 800	94 500	1 833.300
22	42 000	9 660	1 890	1 738 800	94 500	1 833.300
23	42 000	9 660	1 890	1 738 800	94 500	1 833.300
24	42 000	9 660	1 890	1 738 800	94 500	1 833.300
25	42 000	9 660	1 890	1 738 800	94 500	1 833.800
26	42 000	9 660	1 890	1 738 800	94 500	1 833.300
27	42 000	9 560	1 890	1 738 800	94 500	1 833.800
28	39 900	9 177	1 796	1 651 800	89 775	1 741.635
29	36 750	8 453	1 654	1 521 450	82 688	1 604.138
30	33 075	7 607	1 488	1 369 305	74 419	1 443.724

En année de croisière, le projet produira 41 000.T de régimes à 23 % d'extraction, et 1 890 T de palmistes à 4,5 %.

Les ventes des produits seront réalisées par les utilisateurs de l'huilerie. Un contrat passé actuellement avec la Société *BLOHORN* lie la Station de la *ME* à cette Société.

Le prix d'achat des régimes aux 2 blocs est fixé à 18,5 F CFA par kg, comme c'est le cas sur toute l'étendue du territoire, car ce prix comporte 1,5 F CFA pour la collecte des régimes "bord champ".

### 3 - Prévission de récolte du bananier

L'étude du marché de la banane plantain montre que les prix varient de 30 F par kg en période de surproduction à 70 F par kg en contre-saison.

La surproduction se situe entre octobre et avril, la pénurie d'avril à fin septembre.

Dans le projet, on prévoit une production en continue toute l'année pour s'assurer des marchés fermes à un prix moyen de 30 F le kg, soit au prix le plus bas actuel

TABLEAU 2 : PRODUCTION TOTALE DE BANANE  
ET CHIFFRE D'AFFAIRE

Année du Projet	Bloc Recherche (T)	Bloc Coopératif (T)	Total (T)	Chiffre d'affaire (x 1000 F)
1	0	0	0	0
2	325.0	325.0	650.0	19 500
3	1 450.0	1 125.0	2 575.0	77 250
4	3 175.0	2 212.5	5 387.5	161 625
5	4 775.0	3 287.5	8 062.5	241 875
6	5 700.0	4 000.0	9 700.0	291 000
7	5 950.0	4 500.0	10 450.0	313 500
8	5 950.0	5 025.0	10 975.0	329 250
9	5 950.0	5 487.5	11 437.5	343 125
10	5 950.0	5 825.0	11 775.0	353 250
11	5 950.0	5 950.0	11 900.0	357 000
12	5 625.0	5 625.0	11 250.0	337 500
13	4 500.0	4 825.0	9 325.0	279 750
14	2 775.0	3 737.5	6 512.5	195 375
15	1 175.0	2 662.5	3 837.5	115 125
16	250.0	1 950.0	2 200.0	66 000
17		1 450.0	1 450.0	43 500
18		925.0	925.0	27 750
19		462.5	462.5	13 875
20		125.0	125.0	3 750

#### IV - La SIRDAN

Elle commercialise les produits des blocs Recherche et Coopératif. Elle fait traiter à façon les régimes de palme à l'huilerie de la *ME*.

Le tableau 4 récapitule la commercialisation totale des produits des blocs, ainsi que les prestations de service fournies par la *SIRDAN* aux blocs.

Le tableau 5 récapitule les achats de la *SIRDAN* achat de régimes de palme et de banane, usinage à façon des régimes .

Le tableau 6 récapitule les prestations de service aux blocs : pépinière, topographique, entretien des drains et des routes, défense des cultures bananier et palmier, transport des engrais et des régimes, pollinisation assistée.

TABLEAU 4 : CHIFFRE D'AFFAIRE DE LA SIRDAN

COMMERCIALISATION DES PRODUITS x 1 000 F CFA

ANNEE DU PROJET	PRODUCTION BANANE BLOCS (T)	PRODUCTION HUILE BLOCS (T)	PRODUCTION PALMISTES BLOCS (T)	VENTES BANANES BLOCS	VENTES HUILE BLOCS	VENTES PALMISTES BLOCS	PRESTATIONS BLOCS	TOTAL COMMERCIALISE
1	0	0	0	0	0	0	306	306
2	650	0	0	19 500	0	0	14 648	34 148
3	2 575	0	0	77 250	0	0	29 066	106 316
4	5 388	138	27	161 625	24 840	1 350	42 866	230 681
5	8 063	552	108	241 875	99 360	5 400	55 968	402 603
6	9 700	1 173	230	291 000	211 140	11 475	67 325	580 940
7	10 450	1 949	381	313 500	350 865	19 069	80 857	764 291
8	10 975	2 777	543	329 250	499 905	27 169	91 833	948 157
9	11 438	3 657	716	343 125	658 260	35 775	103 164	1 140 324
10	11 775	4 589	898	353 250	829 930	44 888	113 581	1 337 649
11	11 900	5 537	1 083	357 000	996 705	54 169	123 739	1 531 613
12	11 250	6 503	1 272	337 500	1 170 585	63 619	119 907	1 691 611
13	9 325	7 469	1 461	279 750	1 344 465	73 069	115 747	1 813 031
14	6 513	8 297	1 623	195 375	1 493 505	81 169	112 287	1 882 336
15	3 838	8 849	1 731	115 125	1 592 865	86 569	109 476	1 904 035
16	2 200	9 194	1 799	66 000	1 654 965	89 944	108 426	1 919 335
17	1 450	9 384	1 836	43 500	1 689 120	91 800	105 240	1 929 660
18	925	9 522	1 863	27 750	1 713 960	93 150	104 605	1 939 465
19	463	9 608	1 880	13 875	1 729 485	93 994	104 239	1 941 593
20	125	9 643	1 887	3 750	1 735 695	94 331	103 535	1 937 311
21		9 660	1 890	0	1 738 800	94 500	103 422	1 936 722
22		9 660	1 890	0	1 738 800	94 500	103 422	1 936 722
23		9 660	1 890	0	1 738 800	94 500	103 422	1 936 722
24		9 660	1 890	0	1 738 800	94 500	103 422	1 936 722
25		9 660	1 890	0	1 738 800	94 500	103 422	1 936 722
26		9 660	1 890	0	1 738 800	94 500	103 422	1 936 722
27		9 660	1 890	0	1 738 800	94 500	103 422	1 936 722
28		9 177	1 796	0	1 651 860	89 775	98 249	1 839 884
29		8 453	1 654	0	1 521 450	82 688	90 497	1 694 635
30		7 607	1 488	0	1 369 305	74 419	81 446	1 525 170

TABLEAU 5 :

ACHATS DE LA SIRDAN

x 1 000 F. CFA

ANNEE DU PROJET	PROD. BANANES BLOCS (T)	PROD. REGIMES BLOCS (T)	ACHATS BANANES BLOCS	ACHATS REGIMES BLOCS	TOTAL ACHATS	USINAGE REGIMES	CHARGES ACHATS SIRDAN
1	0	0	0	0	0	0	0
2	650	0	16 250	0	16 250	0	16 250
3	2 575	0	64 375	0	64 375	0	64 375
4	5 388	600	134 688	11 100	145 788	9 660	155 448
5	8 663	2 400	201 563	44 400	245 963	38 640	284 603
6	9 700	5 100	242 500	94 350	336 850	82 110	418 960
7	10 450	8 475	261 250	156 788	418 038	136 448	554 485
8	10 975	12 075	274 375	223 388	497 763	194 408	692 170
9	11 438	15 900	285 938	294 150	580 088	255 990	836 078
10	11 775	19 950	294 375	369 075	663 450	321 195	984 645
11	11 900	24 075	297 500	445 388	742 888	387 608	1 130 495
12	11 250	28 275	281 250	523 088	804 338	455 228	1 259 565
13	9 325	32 475	233 125	600 788	833 913	522 848	1 356 760
14	6 512	36 075	162 800	667 388	830 188	580 808	1 410 995
15	3 838	38 475	95 938	711 788	807 725	619 448	1 427 173
16	2 200	39 975	55 000	739 538	794 538	643 598	1 438 135
17	1 450	40 800	36 250	754 800	791 050	656 880	1 447 930
18	925	41 400	23 125	769 900	789 025	666 540	1 455 565
19	463	41 775	11 563	772 838	784 400	672 578	1 456 978
20	125	41 925	3 125	775 613	778 738	674 993	1 453 730
21		42 000		777 000	777 000	676 200	1 453 200
22		42 000		777 000	777 000	676 200	1 453 200
23		42 000		777 000	777 000	676 200	1 453 200
24		42 000		777 000	777 000	676 200	1 453 200
25		42 000		777 000	777 000	676 200	1 453 200
26		42 000		777 000	777 000	676 200	1 453 200
27		42 000		777 000	777 000	676 200	1 453 200
28		39 900		738 150	738 150	642 390	1 380 540
29		36 750		679 875	679 875	591 675	1 271 550
30		33 075		611 888	611 888	532 508	1 144 395

**TABLEAU 6: PRESTATIONS DE SERVICES DE LA SIRDAN AUX BLOCS**  
( 1 000 F. CFA )

Année du Projet	PEPINIERES	ETUDES TOPO	ENTRETIEN		DEFENSE DES CULTURES		TRANSPORT		POLLINI- SATION AS- SISTEE	TOTAL PRESTATIONS
			DRAINS	ROUTES	BANANIER	PALMIER	ENGRAIS	REGIMES		
1					221		85			306
2	7 275	1 000	337	1 000	1 214	2 016	560		1 246	14 648
3	10 913	1 500	843	2 500	2 593	5 040	1 315		4 362	29 066
4	12 731	1 750	1 433	4 250	4 137	6 943	2 310	900	8 412	42 866
5	12 731	1 750	2 023	6 000	5 682	8 033	3 375	3 600	12 774	55 968
6	12 731	1 750	2 613	7 750	7 061	8 717	4 410	7 650	14 643	67 325
7	14 550	2 000	3 288	9 750	7 833	9 905	5 240	12 713	15 578	80 857
8	14 550	2 000	3 962	11 750	8 219	11 093	5 945	18 113	16 201	91 833
9	14 550	2 000	4 637	13 750	8 440	11 875	6 615	23 850	17 447	103 164
10	14 550	2 000	5 311	15 750	8 661	12 657	7 280	29 925	17 447	113 581
11	14 550	2 000	5 985	17 750	8 605	13 439	7 850	36 115	17 447	123 739
12	7 275	1 000	6 491	18 750	7 612	12 205	7 960	42 413	16 201	119 907
13	3 638	500	6 575	19 250	6 233	9 962	7 790	48 713	13 086	115 747
14	1 819	500	6 660	19 500	4 689	8 841	7 380	54 113	9 035	112 287
15	1 819	250	6 744	19 700	3 144	8 533	6 900	57 713	4 673	109 476
16	1 819	250	6 744	20 000	1 765	8 631	6 450	59 963	2 804	108 426
17			6 744	20 000	993	8 224	6 210	61 200	1 869	105 240
18			6 744	20 000	607	7 818	6 090	62 100	1 246	104 605
19			6 744	20 000	386	7 818	6 005	62 663	623	104 239
20			6 744	20 000	165	7 818	5 920	62 888		103 535
21			6 744	20 000		7 818	5 860	63 000		103 422
22			6 744	20 000		7 818	5 860	63 000		103 422
23			6 744	20 000		7 818	5 860	63 000		103 422
24			6 744	20 000		7 818	5 860	63 000		103 422
25			6 744	20 000		7 818	5 860	63 000		103 422
26			6 744	20 000		7 818	5 860	63 000		103 422
27			6 744	20 000		7 818	5 860	63 000		103 422
28			6 407	19 000		7 427	5 565	59 850		98 249
29			5 901	17 500		6 841	5 130	55 125		90 497
30			5 311	15 750		6 157	4 615	49 613		81 446

